



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

PE-10

Arrêt d'urgence

Juill. 2026



Sécurité physique des installations

Physical and Environmental Protection

PE-10 – Arrêt d'urgence (--M)

Énoncés :

- a. Pouvoir, en situation d'urgence, couper l'alimentation de [Affectation : système; composants individuels de système désignés par l'organisation]
- b. Placer des interrupteurs ou des dispositifs d'arrêt d'urgence dans [Affectation : liste définie par l'organisation des emplacements par système ou composant de système] pour faciliter l'accès au personnel
- c. Protéger la capacité d'interruption d'urgence de l'alimentation contre toute activation non autorisée

Responsable : Aucun

Discussion :

L'interruption d'urgence de l'alimentation touche principalement les installations de l'organisation qui contiennent des concentrations de ressources système, comme des centres de données, des salles de serveurs et d'ordinateurs centraux et les zones où on retrouve des appareils contrôlés par ordinateur.